

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 7 juillet 2016

## CONSEIL DE PARIS

### Conseil Municipal

#### Extrait du registre des délibérations

-----

**Séance des 4, 5, 6 et 7 juillet 2016**

**2016 DASCO 72** Caisse des Ecoles (13e) - Subvention (166 655 euros) pour la mise en œuvre des séjours de vacances.

**Mme Alexandra CORDEBARD, rapporteure.**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le projet de délibération, en date du 21 juin 2016, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose l'attribution d'une subvention à la caisse des écoles du 13e arrondissement pour la mise en œuvre de séjours de vacances ;

Vu l'avis du Conseil du 13e arrondissement, en date du 20 juin 2016 ;

Sur le rapport présenté par Mme Alexandra CORDEBARD, au nom de la 6e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention d'un montant de 166 655 euros est attribuée à la caisse des écoles du 13e arrondissement pour la mise en œuvre des séjours de vacances.

Article 2 : La dépense correspondante sera prélevée sur le crédit inscrit au budget municipal de fonctionnement 2016 de la Ville de Paris, chapitre 65, nature 65736, rubrique 423.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

**Anne HIDALGO**